

PONT - DU - GARD

(PRÈS DE NIMES)

Opus longe elaboratissimum. Et cui ambigas,
an nullum aliud, non dico Gallia, sed Italia ipsa
par habeat. (Itinerarium Gallicæ Narbonensis,
Isaac Pontamus, p. 52.)

Pour amener à Nîmes, par un aqueduc, les fontaines d'Eure et d'Airan, situées dans le territoire d'Uzès, il fallait franchir une vallée de trois cents mètres de large, au fond de laquelle coule le Gard, et soutenir, à quarante-huit mètres au-dessus de son lit, une rivière au sommet de deux monts escarpés ; c'est là que fut construit, à vingt-deux kilomètres de Nîmes, ce monument gigantesque, si étonnant par sa masse et sa légèreté, sur lequel un voyageur, saisi d'admiration, a écrit de nos jours :

Ce pont s'abimera sur les débris du monde
En conservant sa majesté.

PLAN ET CONSTRUCTION DE L'ÉDIFICE

Construit en pierres de taille de Sernhac, posées à sec, cet édifice se compose de trois étages superposés d'arcades à plein cintre; le rang inférieur en a six, formées chacune de quatre arcs doubleaux sur une épaisseur de six mètres (vingt pieds romains); c'est sous la seconde arche, du côté de la rive gauche, que passe la rivière en temps ordinaire; cette arche est plus grande que les autres; la hauteur de ce premier étage est de 20^m,87 (71 pieds romains) jusqu'au-dessus de la corniche à partir de l'eau à l'époque de l'étiage; les voussoirs ont 1^m,60 de hauteur.

Le second étage se compose de onze arcades correspondant parfaitement à celles de l'étage inférieur, sur lesquelles elles sont en retraite; son épaisseur, formée de trois arcs doubleaux, n'est que de 4^m,50 (15 pieds romains); la hauteur de ce second étage est de 19^m,14 (65 pieds romains) en y comprenant la corniche.

Le rang supérieur, en retraite sur celui qui le supporte, a 7^m,50 d'élévation (25 pieds romains); il est actuellement composé de 55 arcades d'une ouverture à peu près égale de 4^m,60 à 4^m,80 (16 pieds romains); les deux ou trois premiers voussoirs sont en liaison. La division de ces arcades est combinée de manière à ce que leurs pieds-droits soient toujours à l'aplomb de ceux des

étages inférieurs. L'épaisseur de ce troisième étage est de trois mètres (10 pieds romains).

C'est dans cette épaisseur même, au-dessus des petits arcs, que se trouve l'aqueduc pour lequel fut construit cet immense édifice connu sous le nom de *Pont-du-Gard* (1).

La hauteur du canal est de 1^m,70 (6 pieds romains) sur une largeur de 1^m,20 (4 pieds romains). Cette partie supérieure du monument est la seule construite en moëllons d'appareil et en maçonnerie ordinaire, cimentée de manière à arrêter toute filtration susceptible de nuire à la bâtisse.

Le fond de l'aqueduc est fait en voûte renversée ; tout l'intérieur est recouvert d'un ciment de cinq centimètres d'épaisseur, d'une consistance égale à celle de la pierre ; un enduit brun-rouge recouvre ce ciment.

Les murs, en moëllon d'appareil, se terminent à leur partie supérieure par deux assises de pierres de taille que couronnent de fortes dalles de 3^m,60 de longueur, formant une légère saillie sur les parements latéraux.

Certaines bizarreries qu'on observe dans l'architecture du Pont-du-Gard sont journellement l'objet des questions des visiteurs ; l'irrégularité des grands arcs ; celle des piles du troisième étage ; les saillies intérieures qui règnent au cinquième ou au sixième voussoir ; les corbeaux qui

(1) Le radier de l'aqueduc est à 65^m,33 au-dessus du niveau de la mer.

dépassent de soixante centimètres (2 pieds romains) les parements extérieurs. On se demande également pourquoi cet édifice n'est pas construit en ligne droite et forme en amont une courbe dont la flèche a plus d'un mètre de longueur ?

L'emplacement choisi par l'architecte romain pour établir le Pont-du-Gard, était le seul où il fût possible de faire passer la rivière sous une seule arche, sans être forcé d'établir une pile dans l'eau. Le cadre qu'il avait à remplir et dont il ne pouvait s'écarter, était la ligne formée par le roc sur lequel devait reposer l'édifice, en ayant égard à la rivière, qui est là de 24^m,30 (83 pieds romains). Cette largeur aurait probablement servi de base à celle de tous les arcs du premier et du second étage, si la division qu'elle comportait eût été en rapport avec le cadre qui lui servait de limite, dans lequel il fallait aussi comprendre les piles de séparation qui, pour la régularité de l'aspect, devaient être égales entre elles, et, en effet, elles ont toutes 4^m,50 de largeur (15 pieds romains).

Cette combinaison fut sans doute contrariée par la disposition du rocher, qui fournissait une culée naturelle au premier arc de la rive gauche, en ne lui laissant toutefois qu'une ouverture de 19^m,20 (65 pieds romains).

Dans le tracé de son plan, l'architecte dut nécessairement se renfermer dans les limites que la nature lui avait tracées ; il donna donc 24^m,30 d'ouverture à l'arche sous laquelle devait passer la rivière. On voit, par ses dispositions, qu'il consi-

détermina cette arche comme l'axe de son édifice, bien qu'elle ne fût pas au milieu de l'ordonnance générale.

Nous venons de voir que, par suite de la disposition du rocher, la première arche de la rive gauche ne pouvait avoir que 19^m,20 d'ouverture ; la symétrie prescrivait naturellement la même dimension pour toutes les autres, mais cette règle ne fut cependant appliquée qu'aux trois arcades placées immédiatement à droite et à gauche de l'arc principal.

Les deux collines que reliait le Pont-du-Gard n'avaient pas la même hauteur ; celle de la rive gauche était moins élevée que le second rang d'arcades, de sorte que, de ce côté, il n'y avait pas la moindre difficulté d'établir ce second rang sur la crête de la colline, en conservant aux arches l'ouverture de 19^m,20 adoptée pour les trois premières. Il n'en était point ainsi du côté de la rive droite ; la montagne se trouvait plus élevée que le monument. Immédiatement après le Pont-du-Gard, l'aqueduc conservait son niveau en suivant les sinuosités de la colline, de sorte que les constructions à faire de ce côté, après les trois arcs de 19^m,20 déjà établis, durent nécessairement être combinées d'après la ligne de rocher qui leur servait de limite.

L'espace circonscrit par cette ligne était trop considérable pour n'établir que deux arcades de 19^m,20, et trop petit pour en comporter trois ; d'autant plus que les piles des arches de cette

dimension se trouvaient annihilées au rez-de-chaussée par la déclivité du terrain, et qu'il résultait de là un effet d'ensemble, qui aurait détruit cet aspect gracieux qui rend ce monument si remarquable.

Ces considérations déterminèrent probablement l'architecte à ne donner que 15^m,70 d'ouverture (53 pieds romains) aux trois arcades qui devaient remplir cet espace.

L'application de l'optique et de la perspective à la construction des monuments avait été un objet d'étude pour les anciens; leurs recherches, à ce sujet, les avaient conduits à faire les métopes des monuments doriques plus hautes que larges, afin que, vues de bas en haut, elles pussent paraître carrées, comme l'exigeaient les règles de cet ordre. Ils avaient aussi observé que dans les temples précédés du péristyle, les colonnes des angles paraissent plus minces, parce qu'elles sont plus environnées d'air; ils en augmentaient un peu le diamètre.

Des remarques analogues ont démontré que les parties des monuments qui attiraient plus particulièrement les regards étaient celles qui recevaient le plus de lumière; ainsi, dans le Pont-du-Gard, c'est plutôt sur les arcades vides que sur la bâtisse que l'on porte généralement la vue.

Cet effet d'optique a déterminé l'architecte de notre édifice à donner la même élévation à toutes les arcades, quel qu'en fût le diamètre; il n'a eu, pour cela, qu'à tenir plus élevées les impostes des

arcs plus petits, et, par ce moyen, il a obtenu ce double résultat : de persuader aux yeux que les grands arceaux du Pont-du-Gard étaient tous égaux, et de conserver, par une plus grande élévation des pieds-droits, la grâce que la déclivité du terrain aurait enlevée aux arcades du rez-de-chaussée, s'il n'en avait pas diminué la largeur.

Les règles de l'harmonie voulaient aussi que les petites arcades du troisième étage fussent toutes égales et que le milieu d'un arc du troisième rang correspondît toujours au milieu de l'arc inférieur; cependant l'architecte a préféré placer un pied-droit perpendiculairement à la clé du grand arc, plutôt que de suivre une division qui eût donné un caractère lourd à cette partie du troisième étage, en détruisant la *belle harmonie et l'étonnante légèreté de ce monument* (1). C'est le même motif qui a déterminé l'architecte à ne placer que deux arcs au-dessus de la première arche du second étage, sur la rive gauche de la rivière.

Les pierres saillantes qu'on remarque à diverses hauteurs, sur les deux faces du monument, ont servi d'appui aux échafaudages nécessaires à sa construction, et, comme les parements de l'édifice n'avaient été qu'ébauchés, afin de pouvoir jouir le plus promptement possible des bienfaits de l'aqueduc, on avait conservé ces corbeaux pour faciliter plus tard la taille des pierres, dont le mi-

(1) Grangent et Durand, p. 405.

lieu était resté brut, ce qui a fait supposer que ces pierres portaient des bossages.

Pour donner une moindre portée aux cintres des grands arcs, les ouvriers romains ne les ont établis qu'après le cinquième et le sixième voussoir au-dessus de l'imposte, et pour leur servir d'appui ; ils ont laissé une saillie horizontale de 40 à 50 centimètres à deux ou trois de ces voussoirs.

On remarquera que ce n'est généralement qu'au-dessus de cette saillie que commencent les arcs doubleaux juxta-posés qui formaient l'épaisseur des arches ; ce mode de construction, il faut en convenir, présente moins de solidité que la voûte en liaison ; cependant il a presque toujours été employé par les Romains dans les travaux de même nature ; le seul avantage qu'il peut offrir, dans de grands ouvrages, tels que ceux du Pont-du-Gard et de l'Amphithéâtre, c'est de n'avoir à construire qu'une seule armature de cintre pour des arcs de même dimension ; de sorte que, posés sur des rouleaux, on n'avait qu'à les pousser en avant pour établir la travée de voûte qui devait suivre immédiatement celle qu'on venait de construire.

La légère courbè que fait, au rez-de-chaussée, le monument dans le sens de sa longueur, ne peut avoir eu pour but, comme on l'a supposé, d'opposer une résistance au courant, puisque, dans les plus fortes crues, l'eau ne s'élève jamais à la hauteur des avant-becs ; nous ne supposons pas non

plus, comme on l'a dit, que les Romains aient eu l'intention de prévenir, par cette forme, les effets de la dilatation des pierres ; c'est simplement une négligence de la part des ouvriers dans la construction.

Cette courbe, presque insignifiante à l'étage inférieur, dont la longueur est de 171 mètres, devient très-sensible lorsqu'on arrive à la hauteur du troisième étage, non-seulement à cause de son développement, qui est de 270 mètres, mais parce qu'elle se trouve augmentée par l'effet d'un surplomb dont nous indiquerons bientôt la véritable cause.

Pour terminer la description du Pont-du-Gard, nous devons ajouter qu'au-dessus de la pile qui sépare la troisième de la quatrième arcade du second étage, sur la face sud-est, on remarque un priape en bas-relief, représentant quatre phallus différents, de grosseur et de position ; à l'un d'eux pend une sonnette ; comme tout cela repose sur deux pattes, les habitants du pays appellent cette figure *le lièvre*. Un phallus unique se voit encore sur la clef occidentale de l'arcade où passe la rivière, mais ce relief est tellement fruste, que c'est à peine si l'on en distingue la forme.

Quelques auteurs parlent aussi d'une tête voilée représentant la déesse Isis, sculptée sur l'édifice, mais ils n'en indiquent pas la place, non plus que celle des trois lettres A, E, A qu'ils disent y être gravées. Deyron ⁽¹⁾ explique ces dernières par *Aqua*

(1) *Antiquités de la Ville de Nîmes*, p. 18.

Emissa Amphitheatro ; d'autres veulent qu'elles signifient *Agrippa Est Auctor* ou *Antoninus Est Auctor*. C'est vainement que nous avons cherché sur l'édifice ces trois lettres et la tête d'Isis ; si elles existent, en effet, on doit supposer qu'elles se trouvent sur la partie du monument contre laquelle a été adossé le pont moderne dont nous parlerons tout à l'heure ; on a dit encore qu'on lisait sur le monument le nom de VERANIVS⁽¹⁾, qui serait celui de l'architecte qui a construit l'édifice.

Dans sa construction première, le Pont-du-Gard avait des avant-becs, mais il n'avait pas, comme aujourd'hui, des arrière-becs⁽²⁾.

Cette construction, qui étonne, tant par son importance que par la hardiesse de son exécution, n'était cependant qu'une petite partie de cet immense aqueduc, dont le simple itinéraire effraie l'imagination ; tantôt il gravit les montagnes ou s'y fraye un chemin dans le roc ; tantôt il longe les côteaux, suspendu çà et là sur des arcades semblables à celles du troisième rang du Pont-du-Gard, suivant toutes les sinuosités du sol pour conserver son niveau ; ici il perce les collines et ressort par les gorges étroites qu'il franchit encore sur des arcades ; là il traverse un étang, aujourd'hui desséché ; ailleurs, sur une longueur de quatre mille mètres, il est encore plein jusqu'à

(1) *Histoire du Languedoc*. Vol. I, p. 123.

(2) *Histoire de Nîmes* par Gautier, p. 49.

sa voûte, d'une eau courante qui sert à l'arrosage de plusieurs jardins potagers ; il passe sous des métairies, à travers des villages bâtis sur ses voûtes ; enfin, après un parcours de cinquante-deux mille mètres, il conduit à Nîmes, à un niveau beaucoup plus élevé que celui de la Fontaine, les sources abondantes d'Eure et d'Airan, renommées par l'excellence et la salubrité de leurs eaux, qui étaient distribuées dans les divers quartiers de la ville, par le *Castellum dividiculum* que nous nous proposons de décrire.

On avait tout lieu de croire qu'après un parcours de cinquante-deux mille mètres, l'aqueduc romain se terminait, à la Fontaine, où l'on en découvrit les dernières traces ; mais ce n'était encore là qu'une partie de ce travail de géant. A l'occasion d'un nivellement entrepris pour amener à Nîmes des eaux plus abondantes, notre ami, M. Benjamin Valz, reconnut un nouvel aqueduc qui, jusqu'alors, n'avait été considéré que comme une simple déviation de la branche principale ; opinion erronée qui a été la source d'une infinité d'erreurs sur la direction réelle de l'aqueduc.

Rattachant ces deux canaux l'un à l'autre par des nivellements sur plusieurs points, M. Valz se convainquit bientôt que leur pente était en sens inverse, et que, si le premier avait pour objet d'amener les eaux d'Uzès à Nîmes, ce dernier, au contraire, bien que suivant en apparence la même direction, conduisait ces mêmes eaux de Nîmes au village de Marguerittes ; nous disons : ces mêmes

eaux, afin qu'on ne suppose pas que ce pouvait être celles de la Fontaine de Nîmes, dont le niveau était à deux mètres au-dessous de ce canal *rétrograde* que supportait ce pont à trois arches que nous avons vu sur le bassin même de notre source.

Mais, demandera-t-on, quel pouvait être le but de ce dernier canal? et pourquoi était-on venu chercher à Nîmes, pour les conduire à Marguerittes, des eaux qu'il était si facile de se procurer sur ce point même, en les déviant simplement de l'aqueduc principal?

Voici comment M. Benjamin Valz explique ce fait, par l'organe de M. Jules Teissier (1) : Le nom de Marguerittes ou Perle, ne semble-t-il pas indiquer le lieu de plaisance d'un personnage puissant, qui aurait eu le crédit d'obtenir la jouissance des eaux superflues et la construction, à ses frais, de cet aqueduc *rétrograde*? Toutefois, les droits de la cité devaient être respectés; l'aqueduc principal ayant été construit pour Nîmes, c'est à Nîmes que les eaux devaient se rendre; l'excédant seul pouvait être concédé. Ainsi s'explique suffisamment pourquoi les eaux n'avaient pas été prises dans l'aqueduc supérieur, quoiqu'il passât tout près de Marguerittes.

On remarque que cette seconde branche a été mal soignée dans sa construction; on n'y trouve ni enduits, ni peintures, ni sédiments; il n'y a

(1) *Confidences du dieu Néméus*.

même point de murs dans les endroits où il est creusé dans l'argile. ce qui nous fait penser qu'il n'a jamais fonctionné, ou, comme le supposait M. Jules Teissier, qu'une circonstance importante vint interrompre brusquement les travaux.

HISTORIQUE DU MONUMENT

Aucun document historique ne nous apprend quel fut l'auteur de cette œuvre colossale. Le goût qu'avait Agrippa pour les travaux de ce genre, son titre de *curator perpetuus aquarum*, l'utilité et les avantages que retirait la ville de cet aqueduc, les deux inscriptions dont nous avons parlé, portant M. Agrippa, sont les motifs sur lesquels se fonde l'opinion, généralement admise, que cet ouvrage a été, de la part du gendre d'Auguste, un témoignage de bienveillance en faveur d'une colonie fondée par son bienfaiteur. Si cette conjecture était vraie, elle rapporterait la construction de ce monument à l'époque du séjour d'Agrippa dans les Gaules, c'est-à-dire vers l'an 735 de Rome, 19 ans avant Jésus-Christ.

M. Jules Teissier suppose que ce pourrait bien être à Domitius Afer, célèbre orateur Nimois, maître de Quintilien, que la ville de Nîmes était redevable des faveurs que les nymphes d'Eure et d'Airan lui accordèrent pendant plusieurs siècles.

Les travaux d'art que fit exécuter l'empereur Hadrien dans la ville de Nîmes, doivent faire sup-

poser que, sous son règne, la construction de l'aqueduc prit une nouvelle vigueur et que ce fut, sous son successeur Antonin, que se termina ce grand ouvrage, dont le Pont-du-Gard n'est qu'une admirable dépendance. Nous croyons ne pouvoir faire rien de mieux que de renvoyer, au savant ouvrage de M. Jules Teissier (*de Nîmes et ses Eaux*), les personnes qui veulent connaître tout ce qui se rapporte au grand aqueduc romain de Nîmes.

Ce regrettable ami de la science nous a démontré que depuis longtemps, sans que nous nous en fussions douté, l'aqueduc romain nous racontait lui-même l'histoire des quinze derniers siècles de sa vieillesse ; mais, jusqu'à ce jour, personne n'avait su comprendre l'antique langage que nous a traduit notre ingénieux observateur. Plus de lacune désormais dans la longue existence du colosse romain, sa naissance, sa virilité, sa vieillesse, sa décrépitude et sa sépulture sont maintenant des faits que notre histoire locale peut enregistrer dans ses annales.

Voici le peu qu'on connaît des destinées du Pont-du-Gard, depuis le temps où l'incurie des hommes l'a destitué de ses fonctions d'utilité publique. Le 6 mars 1450, Charles VII le visita et y fit faire quelques réparations nécessitées par des inondations récentes ; cent trente années plus tard, le duc de Crussol y reçut Charles IX, et lui fit offrir des confitures par des jeunes filles, en costume de Nymphes, qui sortirent instantanément d'une grotte située entre le Pont-du-Gard et le

château de Saint-Privat, espèce de forteresse que le monarque allait visiter, dans laquelle, disait-on, se tramaient la plupart des entreprises et conspirations de ceux qui professaient la nouvelle religion ⁽¹⁾.

Avant cette époque — et non point du temps du duc de Rohan, comme l'ont avancé MM. Grangent et Durand — des échancrures avaient été pratiquées dans les pilastres du second étage, pour faire un chemin de pied où des mulets chargés pouvaient passer ; à cet effet on avait échancré tous les pieds-droits des arcs du second étage, du côté de l'ouest, sur un tiers de leur épaisseur, à une hauteur d'environ trois mètres ; on démolit en même temps une partie du massif du premier rang, sous chaque pied-droit ainsi mutilé, pour y engager des constructions en encorbellement, dont quelques-unes existaient encore en 1855, et donner ainsi plus de largeur à ce nouveau passage ⁽²⁾.

Pour prouver que MM. Grangent et Durand sont tombés dans une erreur grave sur l'époque où ces échancrures ont été faites, nous citerons le passage suivant, écrit en 1559, par notre vieil historien Poldo d'Albenas.

« Puisque nous avons fait mention du Pont-du-Gard, faut entendre qu'il sert maintenant de

(1) Ménard V. VII, p. 400. Voyez le dessin de ce pont, vol. VII, p. 428.

(2) Poldo d'Albenas donne également le dessin de ce pont à cette époque.

» pont, principalement le premier étage, lequel a
» été entrecoupé et les pilastres sont tous éber-
» chés d'un côté, tellement qu'un mulet y peut
» passer tout chargé ; et ce a été fait pour la
» comodité des gens du païs et pour abréger le
» chemin de deux lieues ou environ. »

Ces échancrures étaient donc faites plus d'un siècle avant les trop malheureuses guerres de religion en Languedoc. Ce n'est donc point, comme le disent les auteurs que nous venons de citer, *le duc de Rohan qui fut l'auteur de cette entreprise inouïe.*

Cet état de choses avait fini par ébranler l'édifice et provoquer, du côté d'amont, un surplomb qui semble aujourd'hui faire décrire à l'édifice une courbe très-prononcée, à partir du premier étage, tandis que cette courbe est fort peu sensible au rez-de-chaussée.

Cette situation alarmante fixa l'attention de M. de Baille, intendant du Languedoc ; il envoya, en 1699, l'architecte Daviller et l'abbé Laurens, pour déterminer les réparations que réclamait la conservation du monument ; les États du Languedoc délibérèrent en 1700 que l'on remplirait les coupures faites aux pieds-droits des arcs du second pont.

Toutes les raisons de commodité qui, d'après Poldo d'Albenas, avaient provoqué ces coupures n'avaient pas changé, ou plutôt étaient devenues plus urgentes, à cause des intérêts de plus en plus nombreux qui réclamaient un passage sur le Gard ;

les Etats de la province délibérèrent, le 22 janvier 1745, d'adosser un pont contre l'édifice romain ; de cette manière on le consolidait et l'on mettait les voyageurs à même de contempler ce bel aqueduc qu'ils trouvaient sur leur passage ; la première pierre de ce pont fut solennellement posée, le 18 juin de la même année, et l'ouvrage fut entièrement terminé en 1747. Une médaille, frappée à cette occasion, représente l'ancien et le nouveau pont avec cette légende : *Nunc Utilius*, maintenant plus utile ; c'est vrai, dit M. D. Nisard, « mais » on est forcé ; maintenant moins beau. Il ne » peut se rien voir de plus disgracieux que cette » énorme excroissance de pierre qui est collée au » premier rang et qui, en donnant une base monstrueuse à l'édifice, gâte son plus beau caractère, » qui est la légèreté. Il faut passer du côté opposé » à ce pont de raccord pour jouir de toute la » beauté du monument, outre que la couleur des » pierres est plus belle et le ton plus chaud de ce » côté d'amont que du côté d'aval. » L'exergue de la médaille porte : *Commit. Occit.* avec le millésime 1747.

Une plaque de marbre, placée sur le nouveau pont, fut détruite en 1793 ; elle portait :

AQVÆDVCTVM STRVXERVNT

ROMANI

PONTEM ADDIDIT

OCCITANIA

ANNO M. DCC. XLV

CVRA D. HENR. PITOT REGIÆ SCIEN. ACADEMIÆ

Sous la première pierre, qui est celle de l'arrière-bec de la pile la plus proche du bord méridional de la rivière, on mit une plaque de cuivre, sur laquelle est gravée l'inscription suivante :

*Anno Domini M. DCC. XLIII. die januarii XXII.
Illustrissimo et reverendissimo Ioanne Ludovico de
Bertons de Crillon, Narbonensium archiepiscopo et
primate, regii ordinis Sancti Spiritus commenda-
tore, comitiorum præside. Hic pontem adstructum
iri generalia Occitanorum comitia
Decreverant.*

*Mensis vero junii die 18, prima hujus fundamenta
jacta sunt, Præsentibus illustrissimis publicorum ædi-
ficiorum curatoribus DD. Francisco de Villeneuve,
Vivariensium episcopo, Ludovico de Calvisson, mar-
chione, barone comitiano, Francisco Privat de
S. Rome, tertii ordinis comitiorum legato; necnon
coram DD. Joanne-Antonio du Vidal de Montferrier,
generalium*

*Provinciæ procuratorum; antiquissimo Stephano
de Guilleminet, comitiorum librario et scriba, et Hen-
rico Pitot, publicorum in Nemausensi et Bellicadrensi
regione ædificiorum rectore, Londinensis ac Pari-
siensis scientiarum*

Academiæ Socio.

Il y a quelques années que des travaux d'urgence ont été exécutés au Pont-du-Gard; à cette époque, la nature fut mise à contribution pour embellir cette merveille de l'art; une espèce de

jardin anglais, dans lequel les points de vue sont artistement ménagés, fournit aux voyageurs la faculté de contempler cet immense édifice dans toutes ses parties, et, après en avoir parcouru la longueur, au lieu d'un précipice, qu'on trouvait naguère à son extrémité septentrionale, on peut descendre maintenant sur le sommet de la colline par un escalier tournant, que l'architecte a artistement caché dans l'épaisseur de la dernière pile (1).

Sur les plans de M. Laisné, architecte du gouvernement, de grands travaux de consolidation viennent d'être exécutés au Pont-du-Gard, et, cette fois, l'artiste n'est point sorti des limites qu'on doit se proposer dans toute restauration.

M. Laisné appartient à la bonne école; il a fait, pour ce monument, ce que le regrettable M. Caristie a exécuté avec tant d'intelligence à l'Arc-de-Triomphe d'Orange : des restaurations indispensables; l'aspect pittoresque de l'édifice a bien un peu souffert, mais il est désormais à l'abri de tout danger, et le temps usera vainement sa faux sur ses vieux murs.

La corniche du premier rang d'arcades a été rétablie avec un rare talent; tout en conservant cette superfétation que le XVIII^e siècle fit appliquer à l'édifice romain, afin de justifier la légende de sa médaille *nunc utilius*, M. Laisné a eu le bon esprit de séparer la construction antique par un canal de 60 centimètres, qui laisse apercevoir la cor-

(1) Ces premiers travaux ont été exécutés par M. Questel, architecte du château de Versailles.

niche et une partie de la face orientale, cachée par le pont moderne; de cette manière, l'épaisseur du monument primitif se trouve indiquée et ne peut plus être confondue avec l'œuvre des Etats du Languedoc, en 1747, surtout si le gouvernement fait rétablir l'inscription effacée, par les vandales de 95, sur le marbre qui existe encore à sa place (1).

Honneur à l'architecte qui comprend ainsi sa mission! Grâce aux travaux si habilement combinés de M. Laisné, les artistes et les archéologues pourront longtemps encore répéter avec le savant Isaac Pontanus : *Opus hoc longe elaborantissimum et cui ambigas an nullum aliud, non dico Gallia sed Italia ipsa par habeat* (Itinerarium Gallicæ Narbonensis, p. 52.)

Après avoir terminé ces beaux travaux de consolidation, M. Laisné a fait placer sur la face orientale de l'aqueduc cette inscription :

Cet aqueduc, construit par les Romains,
Pour conduire à Nîmes les eaux de la fontaine
d'Eure,
Réparé par les Etats du Languedoc, en 1702,
A été consolidé et restauré en 1855,
Par les ordres de l'empereur Napoléon III
Et par les soins du ministre d'Etat.

CH. QUESTEL et CH. LAISNÉ, *architectes*.

Nous disions, en 1834 (2) : que Nîmes ne demande

(1) Voir le *Courrier du Gard* du 6 novembre 1850.

(2) Nisard; *Histoire de Nîmes*, p. 136.

qu'à la fontaine d'Eure l'eau qui lui manque ; nous verrions avec bonheur, disions-nous, la réalisation de ce projet, le seul exécutable, si la France, véritable propriétaire de ce magnifique héritage des Romains, ne vient pas en aide à la cité.

Nous terminons en disant avec M. Emile Causse :

« Que l'administration mette la main à l'œuvre ! Que l'aqueduc renaisse comme au jour de sa création !

» La dépense ne doit pas paraître un obstacle ;
» peut-on faire un plus bel usage de la fortune publique ? Est-il un capital mieux employé que celui qui doit se reproduire un million de fois sous la forme de jouissance, de salubrité, d'utilité industrielle ?

» Ne nous laissons pas dominer par cette idée que nous grévons le présent au profit de l'avenir ; loin de nous cet égoïsme mesquin et indigne de notre cité ! L'homme, qui n'est qu'un point dans le temps, ne doit-il vivre que pour lui ? Ses regards ne doivent-ils jamais se porter sur l'avenir ? Faut-il qu'une génération qui s'éteint emporte ses œuvres dans la tombe ? Si ceux qui nous ont précédés s'étaient renfermés dans cette étroite personnalité, auraient-ils répandé avec tant de profusion, autour de nous, ces monuments qui font notre admiration et notre orgueil ? Héritiers de ces créations brillantes, devons-nous répudier les nobles pensées

» qui les ont inspirées? Un sentiment de recon-
» naissance ne s'élèvera-t-il pas aussi dans l'âme
» de ceux qui remueront un jour notre pous-
» sière? »
